«Tour du Doubs - Édition 1989» - Subvention exceptionnelle

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Le Tour du Doubs a fait étape à Besançon le samedi 2 septembre 1989 : première demi-étape Valdahon-Besançon ; deuxième demi-étape Besançon-Gilley.

Cette épreuve cycliste, d'un très bon niveau national, a permis aux adeptes de la petite reine d'assister, dans le quartier de Planoise, à une arrivée d'étape gagnée par le champion du monde amateur 1988 : Richard VIVIEN.

L'organisation fut en tous points remarquable et cette compétition mérite le soutien non seulement matériel mais aussi financier de la Ville de Besançon.

La Municipalité propose qu'une subvention de 18 000 F soit allouée à cette épreuve cycliste, à voter au budget supplémentaire de l'exercice courant, chapitre 945.180 article 691 code service 20300.

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur cette proposition.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la proposition du Rapporteur.